

Service  
**Emploi  
Insertion**

+  
**À** votre  
**écoute**

Hôtel de ville de Cergy  
3 place de l'Hôtel de ville  
BP 48 000 Cergy  
95801 CERGY-PONTOISE CEDEX

Ouvert du lundi au vendredi de 9h à 12h et de 13h15 à 17h.  
Le jeudi à partir de 13h15

01 34 33 44 10  
emploi-insertion@ville-cergy.fr

Retrouvez toutes les informations sur le service  
sur [www.ville-cergy.fr/emploi-insertion](http://www.ville-cergy.fr/emploi-insertion)



CERGY

Service  
**Emploi  
Insertion**

+  
**À** votre  
**écoute**

Hôtel de ville - 3 place de l'hôtel de ville

Ateliers

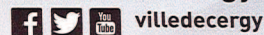
Accompagnement

Coaching

Accueil

Orientation

[www.ville-cergy.fr/emploi-insertion](http://www.ville-cergy.fr/emploi-insertion)



# Le service Emploi Insertion de la ville de Cergy

accompagne  
les Cergyssois  
rencontrant des  
difficultés en matière  
de recherche d'emploi.

Il mobilise à la fois  
des conseillers à  
l'emploi et un réseau  
de partenaires  
reconnus dans le  
domaine de l'insertion  
professionnelle.  
Ce suivi n'est pas limité  
dans le temps et peut  
se prolonger après le  
retour à l'emploi.



Pour

## Qui ?

Le service est ouvert à tous les Cergyssois sans condition d'âge, de niveau de qualification ou d'inscription à Pôle emploi :

- Demandeurs d'emploi,
- Salariés en contrat précaire,
- Personnes souhaitant concrétiser un projet professionnel en vue d'une réorientation par la formation.

Le service Emploi Insertion est également un interlocuteur privilégié pour les entreprises.

## Les partenaires

### du service Emploi Insertion

Pôle emploi, Mission locale, Maison de l'information sur la formation et l'emploi, Département du Val-d'Oise, Communauté d'agglomération de Cergy-Pontoise, Plie de Cergy-Pontoise, Alice, Du côté des femmes, École de la 2<sup>e</sup> chance, Structures d'insertion par l'activité économique (SIAE, ETTI etc.), Club FACE Cergy-Pontoise.

## Les prestations

proposées

- + **Les entretiens individuels** permettent d'analyser le parcours professionnel, de révéler des compétences, de définir un plan d'action et sa mise en œuvre, de repérer l'offre d'emploi correspondante, d'assurer la mise en relation avec l'entreprise et de préparer l'entretien. Le premier entretien sert de diagnostic aux conseillers pour proposer un suivi personnalisé.
- + **Les ateliers collectifs** sont animés par des partenaires spécialisés dans un domaine de compétences :
  - Bilan professionnel,
  - Élargissement des choix professionnels,
  - Utilisation de l'informatique dans la recherche d'emploi,
  - Technique de recherche d'emploi,
  - Valorisation des compétences,
  - Conseil en estime de soi.

- + **Le pôle ressources** met à votre disposition
  - des postes informatiques avec Internet permettant d'effectuer des recherches sur des sites spécialisés ou de créer un profil professionnel en ligne
  - un téléphone fax
  - une documentation sur support papier

Il est en accès libre tous les jours de 9h à 12h et de 13h15 à 17h, sauf le lundi après-midi, le mardi matin et le jeudi toute la journée.

- + **Le bilan de compétences**  
L'évaluation des aptitudes personnelles et professionnelles permet de définir ou valider un projet, de faire le point sur sa carrière et sur son évolution ou de trouver une formation.
- + **La mise en œuvre des clauses d'insertion**  
comme levier de recrutement des demandeurs d'emploi.  
Le service Emploi Insertion devient l'interface entre l'entreprise et le futur salarié.
- + **L'accompagnement sur la Validation des acquis de l'expérience (VAE)**
- + **Le pré-recrutement** peut être assuré par le service sur la base de fiches de postes établies avec les entreprises du territoire. Dans ce cas, il propose les offres d'emploi aux personnes dont il assure le suivi personnalisé et qui ont le profil requis.